

**Augustin Charles A.**

**MBIA**

*Chargé de cours*

*UY II, ESSTIC, YMIS*

*Email: [augustincharles2@yahoo.fr](mailto:augustincharles2@yahoo.fr)*

**DES DISCOURS INSTI-  
TUANTS D'UNE  
«CLASSE DIRIGEANTE »  
CAMEROUNAISE.  
LES PUBLICATIONS  
MÉDIATIQUES  
À INITIATIVE  
D'AUTEUR AUTOUR  
DE L'ÉLECTION PRÉSI-  
DENTIELLE DE 2011  
AU CAMEROUN**

## RÉSUMÉ

La production médiatique camerounaise de presse écrite est nourrie par une littérature d'auteurs extérieurs aux organes de presse : des tribunes libres, des lettres ouvertes, des motions. Il y a lieu de s'interroger sur les motivations de ces initiatives dont on a noté une poussée remarquable dans la période marquant l'élection présidentielle d'octobre 2011 au Cameroun. Une explication d'évidence consiste à envisager que de telles initiatives relèvent de pratiques ordinaires dans un environnement démocratique. Les concepts bourdieusiens de champ, d'habitus, d'idéologie charismatique et de distinction appliqués à ces pratiques, conduisent vers la mise à jour de 'discours instituants' d'une « classe dirigeante » camerounaise motivée par une conscience de soi comme sujet d'exception. Bien que purement subjective, cette conscience de soi est socialement agissante dans la mesure où elle motive les attitudes et les actions réelles des individus.

**Mots clés :** lettre ouverte, tribune libre, classe dirigeante, habitus, idéologie charismatique.

## ABSTRACT

The Cameroonian newspaper industry is nourished by a literature from authors who are external to the press: opinion columns, open letters, motions. It is necessary to ponder over the motivations of these initiatives which witnessed a remarkable increase during the October 2011 presidential election in Cameroon. An obvious explanation would consist in considering that such initiatives concern ordinary practices in a democratic environment. The bourdieusian concepts of field, habitus, charismatic ideology and distinction applied to these practices, lead towards the use of a speech that institutes a "leading Cameroonian class" moved by a self-awareness of exception. Although purely subjective, this self-awareness is socially active insofar as it justifies the attitudes and actions in terms of the individuals.

**Key words:** open letter, opinion column, leading class, habitus, charismatic ideology.

## INTRODUCTION

L'objet de la présente étude est de dévoiler, sur la base de l'analyse de leur seul discours, la motivation des initiatives éditoriales prises par des énonciateurs à travers la presse écrite camerounaise avant, pendant et après l'élection présidentielle de 2011 au Cameroun. Nous entreprendrons la thèse que ces publications travaillent à constituer leurs initiateurs sujets au sein d'une classe dirigeante construite par des procédés discursifs qu'il nous appartiendra de décrypter.

En effet, les élections présidentielles de 2011 au Cameroun ont donné lieu à un nombre élevé d'initiatives éditoriales de la part d'entrepreneurs politiques et d'intellectuels se réclamant de la société civile. Il s'est agit d'ouvrages publiés par des acteurs politiques et présentant leur vision et leur projet politique, de sites multimédias animés par des acteurs politiques et ayant permis la diffusion de leurs idées et l'interaction avec des citoyens et potentiels électeurs, et de tribunes libres, de lettres ouvertes et de motions rédigées par des personnes et groupes divers et diffusées à travers la presse écrite.

Cette intense activité éditoriale se déroule dans un contexte marqué par un climat de doute et de suspicion sur la sincérité et la fiabilité des acteurs du processus électoral camerounais. L'idée que les jeux sont faits d'avance est renforcée par la compréhension selon laquelle, quand bien même les acteurs seraient sincères, le rapport de force en présence ne laisserait pas de doute sur la victoire inéluctable du parti au pouvoir et de ses alliés.

Par ailleurs, une connaissance plus ou moins empirique, mais largement partagée, veut que la plus grande partie de l'électorat camerounais, essentiellement résidant en zone rurale, soit peu exposée et/ou insensible à la presse écrite et à l'outil multimédia<sup>1</sup>. Par-dessus tout, la désaffection des populations pour le vote et la politique est dans l'air du temps, tant dans l'environnement national qu'international.

Dans un tel contexte de doute sur la capacité d'une frange décisive du destinataire présumé à accéder au message convoyé par le type

de support choisi, et d'incrédulité sur l'efficacité même de son discours à influencer le destin dans un environnement dominé par l'idée que les jeux sont faits d'avance, il y a lieu alors de s'interroger sur les motivations d'initiatives éditoriales écrites et multimédias des entrepreneurs politiques et des producteurs d'idées.

Notre intérêt va se porter de manière spécifique sur les tribunes libres, les lettres ouvertes et les motions diverses publiées par voie de presse écrite par des individus ou groupes d'individus pendant les deux mois entourant ladite élection. Trois enjeux politiques importants caractérisent cette période : premièrement une menace relative à la participation politique ou non des électeurs à ce vote. Une ambiance de lassitude et de désintérêt des citoyens entoure l'élection de 2011, et préoccupe les acteurs politiques, comme indicateur de la vitalité et de la crédibilité de la démocratie camerounaise<sup>2</sup>.

En seconde position, se placent les enjeux classiques et partisans liés à la volonté de chaque acteur et de chaque parti politique en lice d'enregistrer le plus grand nombre de voix en sa faveur<sup>3</sup>. Le troisième enjeu quand à lui est relatif à un mot d'ordre lancé par les partis politiques de l'opposition en vue de provoquer des manifestations postélectorales de protestation contre les résultats de la présidentielle de 2011 au Cameroun.

Il y aurait eu lieu alors de préjuger que les initiatives éditoriales prises dans ce contexte serraient d'inspiration résolument démocratique, dans la mesure où elles se destineraient au peuple souverain, détenteur du pouvoir de décision en relation avec chacun des trois enjeux et menaces qui ont pesé sur ce contexte.

Un perspective de sociologie critique, adossée à un travail d'analyse du discours (1), nous permet pourtant de poser que, les initiatives éditoriales prises par les auteurs des textes publiés par la presse écrite camerounaise dans l'environnement de l'élection présidentielle de 2011 au Cameroun relèvent de discours instituants (2) d'une classe d'élites sur la base d'une idéologie charismatique, découlant d'une auto attribution de qualités distinctives présentées comme évidentes et « naturelle » aux yeux de la communauté (3).

## 1. DES PUBLICATIONS MEDIATIQUES A INITIATIVE D'AUTEUR AUTOUR DE LA PRESIDENTIELLE DE 2011 AU CAMEROUN : UNE ANALYSE DES DISCOURS POUR UNE APPROCHE CRITIQUE

En première approximation, les questions relatives aux intentions communicationnelles des auteurs d'actes de discours sont prises en charge par Husserl et ses héritiers. Mais les limites à la fois pratiques et épistémologiques de ce projet philosophique d'appréhension des intentions communicationnelles réorientent notre étude en direction d'approches plus critiques, relatives aux « motivations » davantage qu'aux « intentions » de communication.

En effet, pour Searle, héritier de Husserl,

*« Toute action est intentionnelle...il existe toujours une liaison causale entre une intention dans l'action et l'action. Les actions préméditées possèdent en plus une intention préalable, au contraire des actions spontanées qui ne nécessitent qu'une intention dans l'action ».*

Sur la base de ce principe, tout acte de communication, qui plus est, écrite, c'est-à-dire prémédité, repose sur une relation causale entre une intention et un acte. La communication est alors une opération de codage, pour le locuteur et de décodage pour l'auditeur. Sperberg et Wilson (1989) distinguent deux approches, l'une considérant que le décodage repose exclusivement sur le texte énoncé, et l'autre selon laquelle le destinataire doit, en plus, inférer de ses connaissances antérieures et de la compréhension de la situation d'énonciation.

Deux présupposés épistémologiques sous tendent cette position théorique : la rationalité ex ante, et la « sincérité » ex post, des acteurs. Envisager ainsi l'intentionnalité communicationnelle présuppose préalablement et fondamentalement une rationalité intégrale et illimitée des acteurs dans l'acte de communication. Le codeur conduit une réflexion systématique et a priori sur ses intentions de communication, et le décodeur à son tour, entreprend tout aussi rigoureusement de déchiffrer, sur la base d'un raisonnement strict, les intentions codées par le locuteur.

Pareille rationalité semble illusoire dans les situations de communication réelles vécues par les humains.

Si par extraordinaire, pareille rationalité était envisageable, il eut fallu encore que les acteurs, les locuteurs en particulier, fussent capables, en toutes circonstances, de livrer à l'enquête scientifique les ressorts profonds et réels de leurs actes de communication.

### **a. Communication et motivation : de la vision idéaliste aux approches critiques**

Une approche de l'intentionnalité communicationnelle inspirée des théories de Pierre Bourdieu nous semble prendre en compte les réserves et limites ci-dessus relevées de l'intentionnalité de la communication chez Husserl<sup>4</sup>. A travers les notions de champ et d'habitus, Pierre Bourdieu propose une approche de l'intentionnalité [communicationnelle] qui, sans définitivement remettre en question l'hypothèse de la rationalité des individus, inscrit les investissements stratégiques des locuteurs en action dans des rationalités implicites qui expliquent « *pourquoi les agents, même les plus enclins à l'auto-analyse, sont si souvent embarrassés par la question de savoir pour-quoi ils font ce qu'ils font* ». (Alain Accardo, 1991, 257).

Pierre Bourdieu envisage en fait l'organisation sociale comme un ensemble de champs à la fois autonomes et interconnectés. Chaque champ constitue un système d'interactions où les agents mettent en place et assimilent des règles de comportement et d'interprétation qui leur sont partagées. Les initiatives que les agents prennent au sein du champ configurent alors au plan social la notion économique d'investissement, car, « *il suffit d'avoir bien assimilé les règles du jeu, la logique du champ pour jouer correctement et ramasser les gains correspondants à nos mises...* » (Accardo, 1991, 218).

Pierre Bourdieu valide alors l'idée que les acteurs se conduisent sur la base de stratégies. Il consacre du reste à ces stratégies une partie essentielle de sa réflexion sociologique. Il s'agit par contre pour lui d'in-

diquer que « *les calculs, les plans explicites et murement réfléchis* », bien que faisant partie des comportements humains, n'occupent qu'une partie, et pas la plus importante de leurs pratiques.

Ce à quoi Bourdieu accorde le plus grand prix dans la démarche de compréhension et d'explication des pratiques des agents, c'est les règles du jeu propres à chaque champ, transformés en comportements réflexes parce qu'assimilés et incorporés par les agents au fil des interactions au sein du système : les habitus. En dehors des actes de rupture, initiés par des agents sociaux face à des situations nouvelles ou inattendues, les habitus sont les motifs sur lesquels les agents sociaux prélèvent les modèles de leurs comportements. Dès lors donc, « *le sens des actions les plus personnelles et les plus « transparentes » n'appartient pas au sujet qui les accomplit, mais au système complet de relation dans lesquels et par lesquels ils s'accomplissent.* » (Bourdieu, Chamboredon et Passeron, 1968, 32).

Le champ médiatique camerounais peut être envisagé comme un espace social au sens bourdieusien : un espace à la fois autonome et connecté aux autres, au sein duquel un ensemble d'acteurs plus ou moins déterminé (journalistes, informateurs, prescripteurs, consommateurs de medias, etc.) conduisent des interactions constantes sur la base de règles relativement connues, et d'enjeux plus ou moins maîtrisés<sup>5</sup>.

La pratique dans le champ médiatique consiste en un contrôle de l'espace par les journalistes, qui y évoluent à domicile. Ils peuvent, en tant que de besoin y convier des personnes extérieures susceptibles de leur apporter les ressources informationnelles, idéologiques et intellectuelles compatibles avec leurs objectifs. Il s'agit ici de porter une attention particulière à ces personnes qui, se tenant à l'extérieur des frontières du media, prennent sur eux à la fois l'initiative, le risque, et le coût (psychologique, intellectuel et économique) de produire un texte et de prétendre le publier au travers d'un organe de presse ou de plusieurs. Initiative, risque, et coût sont trois éléments constitutifs essentiels de la notion économique d'« investissement ». Tout l'intérêt de la démarche réside donc en la question de savoir quels sont les gains escomptés.

Pierre Bourdieu nous apprend que les habitus sont des « *opérateurs de calcul inconscient* ». L'analyse du discours, fondée sur la linguistique saussurienne et harissienne, aux confins de la psychanalyse Lacanienne, voudrait alors offrir les outils de cette incursion au sein des processus inavoués de construction des idéologies de classe<sup>6</sup>.

## **b. Les idéologies de classe : objets d'étude de l'analyse des discours**

Les idéologies sont définies comme des « positions de classe », positions politiques, religieuses, culturelles, etc., exprimées par des individus à travers divers types de langages : discours parlés, écrits, rituels, mythes, etc. Ces positions de classe s'expriment à travers des discours individuels et institutionnels qui, selon Althusser, travaillent à la reproduction des rapports sociaux et, par conséquent, à la reproduction des rapports de domination en vigueur au sein d'une communauté, ou entre communautés.

La famille, les églises, les medias, les associations, les organisations sociales et civiles, etc., comptabilisés par cet auteur parmi les appareils idéologiques d'Etat, constituent les véhicules de ces discours d'origines particulières et diverses, mais qui se massifient au sein de la société grâce à leur nature et à leurs effets démultiplicateurs.

L'entrée par les discours se présente alors comme l'une des méthodes les plus fécondes de connaissance des idéologies. En effet, les idéologies sont d'abord et avant tout la représentation imaginaire de l'existence réelle des individus et des groupes. Ce n'est donc qu'à travers leurs discours que cette « fiction » peut être validement saisie, puisque c'est à travers elle qu'elle est « mise en scène ».

Mais cette mise en scène ne livre pas intégralement les clés d'accès à ces représentations imaginaires. Le travail de l'analyste consiste alors, soit à forcer les portes du sens dans le cas où le discours « *est source de mystification parce qu'il dissimule ses vrais enjeux* », (SARFATI, 2001, 103) soit à identifier les indices d'interprétation d'un discours qui livre les mécanismes de la signification.

Pareille représentation repose sur l'idée, validée par le courant althusserien de l'analyse du discours, que tout énoncé parle et en dit parfois plus long sur lui-même et sur la situation de son énonciation qu'il n'en dit sur le monde. La représentation imaginaire que les opérateurs de discours se font du « je » locuteur et du « tu » postulé par celui-ci sont les éléments primordiaux de ce que dévoile le discours sur lui-même.

Le corpus qui fait l'objet de l'étude est constitué des textes relevant d'initiatives non journalistiques, et publiés par trois quotidiens camerounais édités à Yaoundé – *Cameroon Tribune*, *Mutations*, et *Le Jour* – dans la période du 1er septembre au 31 octobre 2011, soit les deux mois civils entourant l'élection présidentielle.

L'observation de ce corpus signale trois genres rédactionnels : les tribunes libres, les lettres ouvertes et les motions. Les tribunes libres sont des textes produits à l'initiative d'une personne extérieure au journal et proposés à celui-ci pour publication. Le choix des sujets traités, le format du texte et les idées défendues sont à l'entière discrétion de l'auteur. Le journal a cependant la liberté de publier ou non. Le même texte peut être proposé à plusieurs organes pour être publié à titre de tribune libre.

Si les « tribunes libres » sont adressées « à la cantonade », les « lettres ouvertes », pour leur part, réclament leur destination à une personne particulière. Le fait que ces lettres soient dites ouvertes les prédispose à une destination publique, même si la forme indique le destinataire désigné. Bien que le style épistolaire soit a priori de mise, le choix des thèmes et la longueur des textes sont laissés au jugement de l'auteur.

Contrairement aux « tribunes libres » et aux « lettres ouvertes » qui sont explicitement destinées à être publiées par voie de media, les motions – de remerciement, de soutien, d'encouragement, de déférence, etc.- sont des écrits adressés à des destinataires spécifiques à qui elles sont supposées parvenir directement. La pratique au Cameroun consiste néanmoins à adresser les motions non pas à leur destinataire par prin-

cipe, mais aux medias, charge à eux de les diffuser. Ces motions, dans leur diversité de forme, constituent, par leur contenu, soit des actes de soutien, soit des actes d'allégeance à leurs destinataires.

### **c. Initiatives éditoriales et construction d'une « classe dirigeante » camerounaise**

Une approche positive de la notion de classe dirigeante consistera à postuler les variables objectives à partir desquels les individus appartenant à une communauté vont être considérés comme membres de la classe dirigeante de cette communauté.

Mais la notion de « classe dirigeante » telle que postulée ici ne voudrait faire référence ni à la catégorie marxiste et critique des détenteurs des moyens de production, ni à celle des détenteurs de la richesse matérielle, ce qui nous situerait à mi chemin de la conception économique et sociologique de cette notion. Il ne s'agit pas non plus de l'acceptation politiste et weberienne qui envisagerait la classe dirigeante comme celle en possession du pouvoir de décision dans une société quelconque, et en particulier, dans la situation de référence, des détenteurs du pouvoir d'Etat.

Deux variables nous permettent de fixer sur le socle théorique la notion de classe dirigeante telle que comprise ici : la variable de pouvoir, et la variable d'identité. Déconnecté de la dimension politique et économique, la notion de pouvoir s'orientera vers une direction plus abstraite et indéfinie, immatérielle mais efficace, dans le sens d'une texture à la fois intellectuelle et morale qui confère à l'individu détenteur une influence sur ses proches et sur son environnement.

Par ailleurs, il ne s'agit pas d'identifier, sur la base de variables objectives, les éléments qui instituent cette catégorie et les personnes qui la constituent, mais de rechercher les démarches personnelles à travers lesquelles les personnes se représentent comme faisant partie de cette catégorie<sup>7</sup>. Une telle posture nous oriente résolument vers les problématiques de l'identité et de l'image pour soi.

La perspective d'analyse du discours donne voie à une appréhension adéquate de cette approche subjectiviste de la construction des individus et des catégories sociales. « Ce sont les formes linguistiques de la subjectivité qui déterminent la possibilité de se reconnaître comme sujet, et non la subjectivité qui précède la possibilité de son expression. » (Sarfati, 2001, 19). C'est donc le discours qui crée les individus et les catégories en sujet. Est Ego qui dit ego, dit Benveniste.

## **2-LES PROCESSUS D'INDIVIDUATION DANS LES PUBLICATIONS MEDIATIQUES A INITIATIVE D'AUTEUR DANS LA PERIODE DE LA PRESIDENTIELLE 2011 AU CAMEROUN**

Emile Benveniste souligne en effet la place du « je » et du « tu » comme personne, dans la mesure où eux seuls font partie de la « situation du discours ». Il les distingue du « il » et du « on », qui ne sont pas dans la situation de discours, et qu'il considère comme des non personnes. Le « je », le « tu », et le « nous » quand ces deux se mettent ensemble, sont donc les trois personnes dont la construction va nous intéresser, dans la mesure où elle est indicative de la manière dont les locuteurs travaillent leur existence à travers le discours. Les phénomènes d'individuation constituent la phase première du processus de construction des idéologies. Il s'agit d'un mouvement qui ramasse d'une geste un ensemble de faits dispersés dans l'histoire et dans l'espace pour les projeter dans une instance unifiée. Le sujet du discours est donc la fiction première produite par le discours.

### **a. L'interpellation du locuteur en sujet**

Dans les textes de presse écrite que nous avons étudié, le paratexte est un indicateur critique de la prolifération des processus d'individuation à travers les discours. Les indices de l'individuation sont mis en exergue dans les titres et dans les signatures des textes publiés.

La signature peut alors constituer la modalité essentielle et ultime de construction du locuteur. Ici, la signature est le locuteur, être de discours qui n'existe qu'à partir de son énoncé. La signature peut prendre

plusieurs formes selon les supports du discours, les genres discursifs, les styles des auteurs, les époques, etc. Dans les textes de la presse écrite contemporaine, la signature se place soit en dessous du titre, soit à la fin du texte. A titre spécifique, l'on notera que dans le genre « motion », qui se présente généralement sous la forme d'un texte sans titre, la signature apparaît soit en entête de texte, soit au bas du texte, soit les deux.

Il apparaît deux types de signatures. Les signatures individuelles, et les signatures collectives. Les signatures individuelles paraphent les lettres ouvertes et les tribunes libres. Ces textes, proposés pour publication à la presse dans la période indiquée, sont tous signés de manière nominative par leurs auteurs : *Michel Tjade Eone, Patrice Amba Salla, Lapiro de Mbanga, Eric Essono Tsimi, Jean Takougang, Patrice Nganang*, etc. L'on notera que plusieurs de ces personnes paraphent ces textes de leurs « signatures publiques », marquant ainsi la distance du locuteur, « être de papier », d'avec le sujet parlant « être de chair » dont le patronyme est du reste souvent différent de cette signature publique.

Quant au deuxième type de signature, les signatures collectives, il caractérise les « motions » publiées dans le cadre de notre corpus. Dans les signatures collectives, on distinguera trois procédés types de signatures apparaissant dans le corpus : les signatures institutionnelles, les signatures instituantes, les signatures de groupe. Il advient que deux ou trois de ces catégories soient utilisées par le même locuteur.

Les signatures institutionnelles énoncent le discours d'une instance ultérieurement postulée par un acte instituant, et qui se « re crée » seulement pour la circonstance à travers un acte de prise de parole public.

«*La section RDPC du Benelux*» (*Cameroon Tribune*, vendredi, 9 septembre 2011).

Cette instance existe à partir d'un acte administratif qui préexiste à l'acte de prise de parole saisi par le corpus.

Les signatures instituant quant à elles illustrent fondamentalement le caractère fondateur du discours. Il s'agit d'instances qui n'existent pas en dehors de l'acte de prise de parole saisi.

« *La jeunesse de l'Adamaoua* » (*Cameroon Tribune*, mercredi 07 septembre 2011)

« *Les jeunes de la région de l'Est* » (*Cameroon Tribune*, mercredi 07 septembre 2011)

« *Les travailleurs de la maintenance ferroviaire* » (*Cameroon Tribune*, mercredi 07 septembre 2011)

« *Les populations et forces vives des Bamboutos* », etc.

Le procédé d'individuation institue ces êtres collectifs purement discursifs et absolument conjoncturels, leur existence n'excédant pas le cadre de l'acte de parole qui nous concerne.

Quant au troisième procédé, il résulte d'une aventure ambiguë d'individuation d'une collectivité qui se fond « en un », sans pour autant abdiquer des identités individuelles.

« *Ont signé : Emmanuel Nganou D., Ngambo Fondjo Pierre Vincent, Dr Saa, ...* » (*Cameroon Tribune*, jeudi, 15 septembre 2011 ;

Le croisement des deux procédés de signature- individuelle et collective- peut donner lieu à un procédé de signature par délégation ou par procuration : un individu signe au nom d'un groupe.

« *Pour les jeunes de l'Adamaoua, (é) Harouna* » *Cameroon Tribune*, mercredi 7 septembre 2011 ;

« *Pour la section RDPC du Benelux, le président, (è) Désiré Essono Biyebe* » (*Cameroon Tribune*, vendredi 09 septembre 2011 ;

Les titres des textes publiés constituent elles aussi un siège de production de la subjectivité dans les énoncés constituant ce corpus. Il s'agit en particulier de titres auto réflexifs qui mettent en avant la subjectivité du locuteur.

« *Ce que je retiens de l'élection présidentielle d'octobre 2011* » (*Mutations*, jeudi 27 octobre 2011)

« *Voici pourquoi je voterai bulletin nul* » (*Le Jour*, vendredi 7 octobre 2011)

« *Pourquoi j'ai supporté Kah Walla* » (*Mutations*, mercredi 12 octobre 2011)

« *Voici pourquoi je ne voterai pas le 09 octobre* » (*Le Jour*, mardi 27 septembre 2011)

Un troisième lieu de projection de la subjectivité dans l'énoncé sera la forte présence des indices de personnes à l'intérieur même de certains textes :

« *J'ai soudain ressenti une forte envie-je ne l'ai pas senti venir- d'être présent à cet évènement, à tel point que je me suis offert une belle télévision, -enfin, ma femme l'a fait- avec un abonnement me permettant de recevoir les chaînes camerounaises... Chaque micro qui se tend à moi...* »

« *Je sanctionne cette équipe de 23 joueurs qui vont jouer ce dimanche...* » (*Le Jour*, vendredi 7 octobre 2011, P. 7)

« *J'exprime ... mon désaccord par mon vote dans l'urne d'un bulletin nul qui atteste que je n'ai pas donné mon aval pour cette mascarade électorale...* » (*Le Jour*, vendredi 7 octobre 2011, P. 7).

Si ce texte et certains autres du corpus saturent sur les indices explicites de production de la subjectivité, l'ensemble des objets du corpus pour sa part postule l'individuation du locuteur à travers des modalités plus discrètes : l'acte de prise de parole en soi, qui ne peut être

conçu que comme un acte d'affirmation personnelle, mais nous y reviendrons, mais aussi le choix systématique par tous les auteurs étudiés dans le corpus, de la catégorie discours qui, en promouvant la situation d'énonciation, met en avant le locuteur, contrairement à la catégorie récit qui neutralise la place du locuteur dans l'énoncé.

### **b. L'interpellation de l'allocataire en sujet**

La deuxième personne de la situation du discours, le « tu », est également mise en avant de manière singulièrement démonstrative dans les textes soumis à l'analyse. Dès le titre des articles, la projection du « tu » se fait remarquable à plusieurs égards.

Nous noterons pour commencer les énoncés de titre qui, dans une posture metadiscursive et donc explicite, indiquent le « tu » à qui le « je » destine son adresse :

« *Lettre aux citoyens camerounais* » (*Le Jour*, mardi 13 septembre 2011)

« *Lettre ouverte aux camerounais* » (*Le Jour*, mercredi 14 septembre 2011)

« *Lettre ouverte à Monsieur le candidat à la présidence de la République* » (*Mutations*, Lundi 12 septembre 2011)

« *Lettre ouverte à Paul Biya et aux leaders politiques africains* » (*Mutations*, vendredi 16 septembre 2011)

Il y a ensuite un ensemble de procédés que les auteurs de ces textes utilisent, et que l'analyse du discours reconnaît sous la notion de modalités d'énonciation. « Il s'agit des moyens par lesquels le locuteur implique ou détermine l'attitude de l'allocataire à partir de sa propre énonciation. » (SARFATI, 2001, 23).

#### **-les titres exclamatifs :**

« *Le Cameroun c'est le Cameroun !* » (*Cameroon Tribune*, jeudi 13 octobre 2011, P. 4)

**- les titres suggestifs :**

- « *Autopsie d'une opposition en décomposition* » ;  
« *Réflexion sur l'autre visage des conflits* » ;

**-les titres interpellatifs ou injonctifs :**

- « *Politiques de toutes les chapelles, unissez vous* » (*Mutations*, vendredi 28 octobre 2011, P. 15) ;  
« *Mettez-vous à la peinture, Monsieur le Président !* » (*Le Jour*, mardi 25 octobre 2011, P. 7) ;

**-les titres interrogatifs :**

- « *UPC, une affaire de bandits ?* » ;  
« *Que cherche l'Union Européenne dans la société civile camerounaise ?* » ;  
« *Cameroun : un sursaut est-il possible ?* » (*Le Jour*, jeudi 20 octobre 2011, P. 7) ;  
« *Une opposition imbécile ?* » (*Mutations*, mardi 18 octobre 2011, P. 15)  
« *Alternance politique : et si la solution était ailleurs ?* » ;

**- Les titres prépositifs :**

- « *Pour une approche extensive de la paix* » (*Mutations*, mardi 18 octobre 2011, P. 15).

Les tournures affirmatives, négatives, interrogatives, impératives, exclamatives relevées ci-dessus sont considérés par Bally comme préfigurant ou déterminant l'attitude de l'allocutaire. Benveniste pour sa part « souligne le caractère primordial de l'interrogation qui appelle une réponse, de l'intimation (sous la forme d'ordre ou d'appels), de l'assertion (dont la première caractéristique est d'engager le locuteur sur une certitude et corrélativement d'amener l'allocutaire à y adhérer. » (SARFATI, 2001, 23).

L'interpellation du « tu » en sujet se fait également fort insistante dans les « motions » adressées à des individus spécifiques, et dans certaines « lettres » :

« *Mettez-vous à la peinture Monsieur le Président !... C'était sûrement un coup de votre entourage... Avez-vous pu tenir toutes ces heures... Il n'a même pas eu pitié de vous, Monsieur le Président... Vous ne pouvez quand même pas tout faire... En tout cas l'essentiel est sauvé, vous avez gagné... Mais vous ne semblez pas être très contents de votre victoire...* » (*Le Jour*, mardi 25 octobre 2011).

« ... Votre projet de société énoncé... le jour de votre accession à la magistrature suprême... Dans la même veine, vous vous évertuez à réaliser votre idéal... car pour vous, la démocratie, comme vous l'affirmez dans une orientation avant-gardiste dans votre livre programme... » (*Cameroon Tribune*, jeudi 08 septembre 2011).

Les quelques modalités de discours que nous venons de montrer indiquent la traversée des textes analysés par un travail de construction d'un « je » et d'un « tu » qui préfigurent le « nous » catégoriel qui va construire les idéologies de classe.

### c. La production du « nous » catégoriel

L'intertextualité constitue alors une modalité implicite de construction d'un réseau discursif interconnecté qui met en place un espace de communication partagé par le « nous ».

« *S'il est un concept qui mérite la palme d'or des concepts les plus utilisés par la classe politique camerounaise, c'est sans conteste celui de « paix ».* » (*Mutations*, mardi, 18 octobre 2011, P. 15)

« *C'est au cours d'une de ses consultations téléphoniques par RFI... qu'une intelligence internationale... à taxer d'imbécilité toute l'opposition politique camerounaise...* » (*Mutations*, mardi 18 octobre 2011, P 15)

« *Naïves et grossières rêveries, de la part de politiciens et politologues sans analyse et sans talent.* » (*Mutations*, mardi 18 octobre 2011, P 15)

« *Contrairement à ce qu'affirme Achille Mbembe de la lointaine Afrique du Sud, ...* » (*Le Jour*, jeudi 20 octobre 2011, P. 7)

« *Le Camerounais Achille Mbembe, ... a déclaré le 13 octobre 2011 à RFI que le régime de Yaoundé...* » (*Le Jour*, vendredi 21 octobre 2011, P 7)

« *La sortie de Gaston Kelman sur l'élection ... Alors si je comprends Gaston Kelman très bien...* » («*Le Jour*, mercredi 12 octobre 2011, P. 7)

« *Un jour, j'entends un candidat, des plus en vue, prôner le découpage du Cameroun...* » (*Le Jour*, 04 octobre 2011, P.7)

A travers le procédé d'intertextualité, l'un de ceux qui structurent le plus souterrainement l'espace du discours, les sujets locuteurs du champ médiatique camerounais s'interpellent, se jaugent, s'entre-interprètent, se mettent en convergence ou en divergence de manière à former un réseau quasi objectif et identifiable de partenaires au sein du champ.

Cette interpellation du « nous » en sujet qui se dessine apparaît plus explicite dans certaines formulations :

« *Nous avons l'impérieux devoir de pousser la classe dirigeante actuelle, soit à changer sa manière de conduire les affaires, ... soit à « céder » la place à un nouveau leadership.* » (*Le Jour*, mardi 20 septembre 2011)

« *On ne peut pas nous faire croire que vous détestez le Cameroun... Nous devons enterrer la hache de guerre... **Organisons** la réconciliation nationale...* » (*Mutations*, Vendredi 16 septembre 2011)

« *Mobilisons-nous pour bâtir un Cameroun Nouveau ou nous pouvons valoriser notre diversité pour célébrer notre fraternité* » (*Le Jour*, mercredi, 14 septembre 2011)

*Il nous faut ensuite nous organiser pour continuer la lutte pour une élection à deux tours...* » (*Le Jour*, mardi 27 septembre 2011, p. 7)

« *nous commencerons à nous libérer vraiment quand nous prendrons les batailles des Camerounais aussi au sérieux que les batailles des ivoiriens...* » (*Mutations*, mercredi 12 octobre 2011, P. 15)

« **Battons nous** pour mettre à la disposition de chaque élève des manuels de qualité fondée sur la rigueur, la cohérence et le respect de leur culture » (*Mutations*, jeudi 13 octobre 2011, P. 15)

L'on note bien qu'il s'agit là d'un nous inclusif, qui prend en charge dans un seul mouvement le « je » et le « tu » de la situation d'énonciation. Il y a des procédés plus allusifs de construction du nous inclusifs qui consistent à lexicaliser les locuteurs et allocutaires sous une forme qui les nominalisent.

« *Chers camarades et chers compatriotes...* » (*Le Jour*, lundi 31 octobre 2011, P. 7)

« *Il est donc tout à fait indiqué pour le jeune responsable que je suis, de lancer à mes frères et semblables un appel contraire...* » (*Mutations*, jeudi 20 octobre 2011, P. 15)

« *Je crois que nous, camerounais,...* » (*Mutations*, N° 3010, mercredi, 12 octobre 2011)

Sous une forme non substantivée, le locuteur peut aussi enrouler le nous dans une formule extensive qui exprime les caractéristiques propres aux personnes comprises comme partie prenantes au nous inclusif.

« *Nous appelons au rassemblement sans délai de tous ceux qui estiment urgent de se retrouver dans une démarche unitaire, en pleine autonomie, au-delà des appareils politiques, non pas contre eux, mais en rejetant toute hégémonie.* » (*Mutations*, vendredi, 28 octobre 2011, P. 15).

C'est ici alors que se dévoilent les visées instituanes des discours analysés. Une démarche de construction d'un « nous » catégoriel à partir du « je » et du « tu » de la situation d'énonciation. La suite vise à faire avancer la thèse d'un discours instituant d'une « classe dirigeante ». L'existence et la coexistence, attestée par les différentes formes de manifestation de la subjectivité que nous avons indiqués, constitue donc la première condition de la manifestée de cette classe dirigeante came-

« *Philosophe* » (*Mutations*, mardi 18 octobre 2011, P. 15 ; *Le Jour*, jeudi 22 septembre 2011, P. 7)

« *Professeur de lycée* » (*Le Jour*, mardi 20 septembre 2011, P.7)

« *Cinéaste* » (*Le Jour*, jeudi 1er septembre 2011, *Le Jour*, mardi, 25 octobre 2011, P. 7)

Chargé de cours, département d'histoire, université de Yaoundé 1, Président de l'association pour la sensibilisation sur les accords ACP-UE (ASAC) (*Mutations*, jeudi 6 octobre 2011, P. 15)

« *Doctorant Gerlico* » (*Le Jour*, mardi 13 septembre 2011, P. 7)

« *Professeur des Universités, Directeur de l'Institut des relations internationales* » (*Cameroon Tribune*, mercredi, 21 décembre 2011, P. 6.)

« *Professeur titulaire des universités, médiologue et Enseignant de communication politique* » (*Cameroon Tribune*, mardi 04 octobre 2011, P. 18)

L'indication de métier se laisse parfois accompagner d'une précision méliorative :

« ...Journaliste « *hors échelle* »,

« ...Professeur « *titulaire des universités* »...

Il peut s'agir pour d'autres cas d'une indication de responsabilité au sein d'une organisation :

« *Président de Christian media challenge Network, Douala.* » (*Mutations*, jeudi 15 septembre 2011 P. 15)

« *Chef de département de politique internationale de l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC)* » (*Cameroon Tribune*, jeudi 06 octobre 2011, P. 17)

« *Président du M.N.S.D* » (*Mutations*, lundi 12 septembre 2011, P. 15)

« *Présidente de la coordination des forces alternatives, Parti Politique féministe, légalisé au Cameroun depuis 1997* » (*Mutations*, vendredi 16 septembre 2011, P. 15)

« *Jésuite coordonateur du mouvement VOXCAMER* » (*Le Jour*, mercredi 14 septembre 2011 P. 7)

Certains titres non institués, sont des montages de leurs auteurs, reposant sur les noms dits de ce qui est socialement valorisant :

« *Observateur politique* » (*Mutations*, mercredi 12 octobre 2011 P. 15)

« *Activiste camerounais* » (*Mutations*, mardi 18 octobre 2011, P. 15)

Les marques de la distinction peuvent également provenir de « titres de noblesse » acquis par le sujet énonciateur, et plus ou moins socialement reconnus :

« *Commandant Kissamba, vétéran de l'UPC et de l'ANLK* » (*Le Jour*, 31 octobre 2011, P. 7)

« *CDT Kissamba, ancien et dernier Secrétaire général de l'UPC unie, coordinateur central du M.D.A.* » (*Mutations*, mardi 11 octobre 2011, P. 15)

La distinction sociale repose parfois aussi sur le lieu « d'où l'on parle » :

« *Sciences-po, France* » (*Le Jour*, vendredi 23 septembre 2011, P. 7)

« *... Institut des relations internationales* » *Cameroon Tribune*, jeudi 06 octobre 2011, P. 17)

« *... Université du Québec-Montréal* » (*Mutations*, jeudi 13 octobre 2011, P. 15)

« *... Juvisy, le 04 octobre 2011, 16 heures 46' 30"* » (*Mutations*, mercredi 5 octobre 2011 »)

Les lieux universitaires et occidentaux bénéficient d'une légitimité sociale qui se projette de manière valorisante sur les sujets énonciateurs du discours.

Il s'agit bien d'un jeu d'étiquette dans la mesure où, à titre d'exemple, les signatures:

« *Socio-politologue, chercheur à la charge de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie, Université du Québec-Montreal* » (*Mutations*, jeudi 13 octobre 2011, P. 15)

Et « *Universitaire et homme politique* » (*Mutations*, vendredi 28 octobre 2011, P. 15)

Désignent la même personne « au civil ».

Les fonctions scientifiques, les métiers politiques, les activités intellectuelles, les fonctions religieuses confèrent leur supériorité au sujet discursif. En fait ce jeu d'étiquette bénéficie d'un consensus social d'affectation de valeurs mélioratives à certaines représentations sociales. Ce consensus travaille donc à conforter la situation de rapport sociaux et le jeu de domination au sein de la société.

A la suite de ce jeu d'étiquette, les discours instituants s'orientent vers une auto attribution par le « je » d'une stature exceptionnelle présentée comme « naturelle » et qui, en même temps, projette le sujet dans une sphère socialement distincte :

« *Le premier commentaire d'un jeune politicien engagé est de dire qu'il s'agit d'une autre pirouette...* » (*Mutations*, N° 3016 du jeudi 20 octobre 2011)

« *Ma fibre patriotique m'amène naturellement à réagir contre ce nihilisme irresponsable dans lequel les vedettes de l'intelligence, à travers la griserie du micro,...* » (*Mutations*, N° 3014 du mardi 18 octobre 2011)

« *Je proteste au nom de mon collègue Nyamdi, professeur d'université comme Achille Mbembe...* » (*Mutations*, N° 3014 du mardi 18 octobre 2011)

« *Ma plate forme est simple. C'est celle des droits, et toutes les fois que ceux-ci sont violés, je retrouve mes armes de combattant* » (*Mutations*, N° 3010, mercredi, 12 octobre 2011)

« *Je pense cependant qu'avant d'être un intellectuel, je suis un citoyen, et qu'être citoyen veut dire choisir.* » (*Mutations*, N° 3010, mercredi, 12 octobre 2011)

Les statures spéciales ainsi proclamées confèrent alors au « je » discursif des capacités à prescrire les comportements, à établir la norme et à dire le hors norme,

« *... Quel que soit le vainqueur, c'est le seul conseil que je puis me permettre de lui donner.* » (*Le Jour*, mercredi, 5 octobre 2011, P. 7)

« *Ce qui est important à nos yeux et que nos dirigeants doivent retenir est que cette attitude...* » (*Mutations*, Jeudi, 06 octobre 2011, P. 15)

« *Pour changer le Cameroun, il faut que chaque Camerounais puissent faire un effort pour se changer* » (*Le Jour*, mercredi 14 septembre 2011, P. 7)

« *Face à cette situation, je propose humblement que tous les membres des comités directeurs de toutes les tendances...* » (*Le Jour*, lundi 31 octobre 2011)

« *Une seule recommandation, mon ultime prière, ma prière virile, loin des rires et des cris, que jamais, au grand jamais aucune des parties ne...* » (*Le Jour*, 05 octobre 2011)

« *Rien ne sert de demeurer en politique, si l'on n'a plus rien à proposer. Il faut proposer, innover, faire rêver.* » (*Mutations*, Jeudi 27 octobre 2011)

« *Chers intellectuels, il est grand temps de changer de langue, de parler une langue qui va transformer le quotidien des camerounais.* » (*Le Jour*, jeudi 1er septembre 2011, P. 7)

« En conséquence, au lieu de..., il vaut mieux peut-être aller sur place, ..., que l'opposition académique respecte au moins l'opposition de terrain... » (*Mutations*, N° 3014 du mardi 18 octobre 2011)

La prescription, parfois insidieuse, n'en est pas moins performante :

« Pourquoi appeler à la violence alors que tout est à construire ? » (*Mutations*, N° 3016 du jeudi 20 octobre 2011)

Mieux, du haut de la stature exceptionnelle postulé, le « je » discursif entreprend d'entrevoir le futur, de dire l'avenir :

« Je suis le testament du rêve camerounais. Toutes les fois donc où je vois le rêve se manifester au Cameroun, j'en serais l'avocat. »

« Les émeutes de février 2008 n'étaient rien par rapport à ce que j'entrevois à l'horizon si rien n'est fait. » (*Mutations*, N° 3011 du 13 octobre 2011).

Il apparaît ici des qualités de voyance curieusement présentées comme « naturelles », ou soutenus par des titres académiques eux-mêmes sous entendus acquis sur la base de grâces également ressenties comme naturelles. Ces identités sont affirmées de manière catégorique comme des réalités positives et indépassables, comme des évidences. La force des idéologies, relève Bourdieu, réside justement dans leur apparence d'évidence. On voit ici à l'œuvre une dynamique quasi mystique qui institue une catégorie sociale d'exception.

## **b. La production de la distinction du « tu » allocutaire**

Aux côtés du « je » charismatique ainsi postulé par le discours instituant, se dégage un « tu » tout aussi charismatique et construit d'abord par le procédé des formules protocolaires sous les atours duquel se drape les personnages allocutaires du discours :

« Excellence Monsieur le Président de la République, ... Nous, Président du comité départemental... », les populations et forces vives des Bam-boutos, (*Cameroon Tribune*, jeudi, 15 septembre 2011)

« ... *Apprécions à leur juste valeur la sollicitude constante de votre haute personnalité...* » Les chefs traditionnels de Yaoundé Iie, (*Cameroon Tribune*, jeudi, 15 septembre 2011).

« *L'appel ... adressé à Votre Très haute excellence...* » (*Cameroon Tribune*, jeudi, 15 septembre 2011).

Le discours d'idéologie charismatique a également tendance à mettre en exergue des qualités exceptionnelles du sujet allocutaire.

« *Nous sommes convaincus que c'est l'homme à même de garantir la paix et la sécurité dans notre pays* » (Les chefs traditionnels de Ngo-medzap, *Cameroon Tribune*, mardi, 27 septembre 2011)

Les motions de soutien à l'allocutaire se tissent d'un ensemble d'attributs « naturels » sous lesquels il apparaît, de même que les destinataires des lettres ouvertes et des tribunes libres sont implicitement reconnus et valorisés dans leur capacité à accéder au message et à partager les valeurs et les causes promues, ce qui les distingue naturellement de l'ensemble de la communauté.

En effet, le contexte économique et culturel de référence conduit à envisager la publication médiatique d'initiative auctoriale comme un acte de distinction basé sur un capital culturel, social et symbolique hors du commun, et à considérer l'accès aux médias écrits comme un privilège de classe.

La clôture se ferme donc autour d'un « je » naturellement doué, et d'un « tu » doué ou surdoué qui, ensemble, forment la classe dirigeante sur la base de ce que Pierre Bourdieu appelle l'« idéologie charismatique. »

« *Les classes privilégiées trouvent dans l'idéologie que l'on pourrait appeler charismatique (puisqu'elle valorise la "grâce" ou le "don") une légitimation de leurs privilèges culturels qui sont ainsi transmués d'héritage social en grâce individuelle ou en mérite personnel. Ainsi masqué, le "racisme de classe" peut s'afficher sans jamais s'apparaître. Cette*

*alchimie réussit d'autant mieux que, loin de lui opposer une autre image de la réussite scolaire, les classes populaires reprennent à leur compte l'essentialisme des hautes classes et vivent leur désavantage comme destin personnel.* » (Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, 1985)

### **c. Populisme : élitisme des dominants dominés**

Il convient, sur la base de cette thèse, de noter pour bien les signaler, des discours marginaux exprimés dans le corpus, et au sein duquel ils se distinguent par des indices de proximité avec ou d'appartenance à la classe populaire :

« *Nous..., Elus du peuple... Nous, forces vives du Département du Bam-boutos* » (*Cameroon Tribune*, jeudi 15 septembre 2011, P. 15)

« *Lettre ouverte aux citoyens camerounais* » (*Le Jour*, mardi 13 septembre 2011, P. 7)

« *Lettre ouverte aux Camerounais* » (*Le Jour*, mercredi, 14 septembre 2011, P. 7)

« *Cher (es) Camerounais, ... ton guide actuel n'est ni le magistrat,... lorsque tu es taximan, ...ce qui aujourd'hui doit changer ce sont tes modes de faire...* » (*Le Jour*, mardi 13 septembre 2011, P. 7)

Sur ce registre, il est à noter une signature, la seule dans le corpus, qui signale une tendance baissière sur le marché des étiquettes :

« *Ngataman* » (*Le Jour*, vendredi, 7 octobre 2011, P. 7)

Ce terme, mi argotique, mi véhiculaire, signifie « le prisonnier ». L'auteur-signataire du texte procède par référence à une situation autobiographique et historique qui l'a conduit à un séjour en prison. Au regard des circonstances de cet emprisonnement, il y a lieu d'identifier dans cette signature une interpellation subliminale du subconscient populaire sur fond d'héroïsme populiste.

Somme toute, les tentatives de réclamation de la filiation populaire des écrits ne peuvent relever que de certaines démarches identitaires de la classe supérieure, identifiés et décrites par Pierre Bourdieu. Cet auteur explique qu'il faut voir là des attitudes propres aux « dominés de la classe dominante », et qui consistent en des tendances populistes sur fond de « penchant démocratique» :

*« Dans la mesure où ils sont dominés et souvent mal traités par les autres dominants, ils peuvent être conduits à sympathiser diversement avec certaines fractions des classes dominées à l'intention desquels ils déploient des stratégies de séduction et d'alliance qui leur permettent de s'appuyer sur une base sociale solide dans leur lutte contre les autres dominants, en particulier sur le plan des luttes politique où les intellectuels les plus dominés ont toutes chances de se transformer en représentants, portés paroles et délégués des classes populaires ou de la petite bourgeoisie, dont la confiance et le soutien leur permettent d'obtenir pleinement une reconnaissance qui leur est mesurée, voire, refusée, par les autres dominants. » (ACCARDO, 1997)*

Cette intuition bourdieusienne nous amène alors à dépasser sans la nier la différence ordinaire qui se fait entre les dirigeants gouvernementaux et la classe dirigeante de l'opposition. En effet, cette interpellation de la base populaire par des sujets de la classe dirigeante peut avoir tendance à dévoiler de manière systématique les sentiments de domination exprimé au nom de catégories par rapport à d'autres catégorie perçue sur le moment comme dominante, et à expliquer tout en les mettant à nue les conflits larvés qui traversent la classe dirigeante : l'opposition face à la catégorie gouvernante, la classe des intellectuels face à la classe politique, les corps intermédiaires face aux corps supérieurs, les responsables politiques intermédiaires face au sommet de la hiérarchie politique, etc. Il y a là un jeu d'ombre au sein de la classe dirigeante qu'une étude ultérieure permet de dévoiler.

La classe dirigeante, institution discursive, « gouvernement de papier » si l'on ose dire, qui se construit au sein du champ médiatique camerounais au-delà de certaines apparences immédiates, constitue donc un objet sociologique dont l'observation peut faire l'objet de prolongements au sein de disciplines scientifiques diverses.

## CONCLUSION

Les initiatives de publication médiatiques par des auteurs extérieurs aux rédactions semblent relever d'activités « ordinaires » dans une société dite « démocratique ». Il aura fallu tenter de dépasser les évidences et faire une incursion dans les habitus, « opérateurs de calcul inconscient » comme les appelle Bourdieu, pour observer la manière dont les idéologies de classe investissent discrètement le champ de la littérature politique entourant l'élection présidentielle de 2011 au Cameroun. A défaut de tout facteur objectif de constitution d'une classe dirigeante, la fonction instituante du langage est alors postulée ici comme celle à partir de laquelle la classe dirigeante camerounaise construit son existence et les éléments de son identité au sein du champ social médiatique. En s'en tenant à son discours médiatique, la présente étude n'a pas voulu décrire une classe dirigeante telle qu'elle est dans la réalité, mais telle qu'elle se perçoit.

*« Or, comme le suggère Bourdieu, c'est en fonction de leur propre perception que les agents se déterminent à agir concrètement dans un sens ou dans un autre, à se mobiliser en vue de tel ou tel résultat, et non pas en fonction des classements objectifs, abstraits établis par le sociologue... Cette conscience, « fausse » ou non, est tout à fait réelle et agissante. Elle est partie intégrante de la réalité des agents, et donc de la réalité sociale objective. » (ACCARDO, 1997).■*

## NOTES

<sup>1</sup>Le réseau de distribution des journaux de presse écrite s'en tient aux dix principales villes du pays et, malgré les efforts gouvernementaux de démocratisation du réseau Internet à travers la fibre optique, les problèmes d'accès à l'électricité constituent un obstacle important à l'accès des populations au réseau Internet. Le niveau d'alphabétisation dans certaines régions du pays, et le frein que constitue la faiblesse des revenus des populations devrait achever de diminuer l'espoir des opérateurs de discours à accéder au plus grand nombre à travers les supports de presse et multimédia.

<sup>2</sup>Les responsables du parti au pouvoir battent campagne pour «une inscription massive des populations sur les listes électorales » et pour une participation effective au scrutin. Le parti d'opposition SDF, pour sa part, reste longuement équivoque dans une posture qui pourrait appeler les populations à s'abstenir de s'engager dans le processus électoral, pour bien indiquer la faible crédibilité du système électoral en vigueur. Il finira

par se prononcer pour une participation des électeurs au scrutin.

<sup>3</sup>Vingt et un candidats sont en lice, dont le président sortant Paul Biya.

<sup>4</sup>Si l'on interroge les individus sur le sens de leurs actions personnelles, ils sont toujours en mesure de fournir de « bonnes raisons » qui les justifient. Mais le sociologue doit être très prudent face aux significations que les individus donnent de leur conduite. Elles ne sont certes pas fausses, mais toujours incomplètes. Cette incomplétude s'explique par le fait que la production du discours des individus n'est pas indépendante de leurs caractéristiques sociales... Rompre avec les prénotions contenues dans le discours commun se justifie donc aussi par le fait que les individus qui fournissent des explications de leurs pratiques ne sont pas conscients des déterminismes qui produisent leurs discours. » Patrice Bonnewitz, *Premières leçons sur la sociologie de Pierre Bourdieu*, Paris, PUF, P. 22.

<sup>5</sup>Le fonctionnement du champ médiatique fait l'objet d'un intérêt récurrent de Pierre Bourdieu qui consacre un ouvrage en particulier au monde de la télévision.

<sup>6</sup>Les enquêtes quantitatives et qualitatives sont les méthodes prescrites par Pierre Bourdieu pour analyser les habitus et comprendre les motivations des individus. La difficulté de certifier l'authenticité des informations suscitées par l'enquête est la limite de cette méthode. Le fait de saisir les habitus sur la base d'actes spontanés de prise de discours est un avantage qu'il est important de souligner ici.

<sup>7</sup>Les deux précisions conceptuelles présentées ici indiquent chez Bourdieu la rupture qu'il entend marquer d'avec la conception Marxienne de classe. Cette démarcation fait l'objet d'une présentation intégrale dans « Pierre Bourdieu, Espace social et genèse des classes, Actes de la recherche en sciences sociales, n° 52/53, » publié en 1984.

<sup>8</sup>« Dans les faits, les critères de la réussite [scolaire] sont des critères sociaux et non scolaires. La hiérarchie scolaire est en fait une hiérarchie sociale voilée par l'idéologie du don... Avec l'idéologie du don, l'école va « naturaliser le social », transformant les inégalités sociales en inégalités de compétences. » Patrice Bonnewitz, *Premières leçons sur la sociologie de Pierre Bourdieu*, PUF, P. 94-95.

## BIBLIOGRAPHIE

**Accardo Alain**, 2006, *Introduction à la sociologie critique ; lire Pierre Bourdieu*, Paris, Eléments.

**Althusser Louis**, 1970, « idéologie et appareils idéologiques d'Etat », in *Positions*, Paris, Editions sociales, 1976

**Bonnewitz Patrice**, 1997, *Premières leçons sur la sociologie de Pierre Bourdieu*, Paris, PUF.

**Bourdieu Pierre**, 1984, « Espace social et genèse des « classes » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52/53.

- Bourdieu Pierre et Passeron Jean- Claude**, 1985 : Les héritiers : les étudiants et la culture, Les Editions de Minuit.
- Bourdieu Pierre, Chamboredon Jean Claude, Passeron Jean Claude**, 1968, Le métier de sociologue, Paris, Mouton-Bordas.
- Foucault Michel**, 1971, L'ordre du discours, Paris, Gallimard
- Genette Gérard**, 1979, « L'architexte », in théories des genres, Paris, Le Seuil.
- Kherbrat-Orecchioni Catherine**, 1980, L'énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin.
- Maingueneau Dominique**, 1996, Les termes clés de l'analyse du discours, Paris, coll. « mémo », Le Seuil
- Maingueneau Dominique. Cossuta F.**, 1995, « L'analyse des discours constituants », langages, n°117, Paris, Larousse
- Sarfati George-Eliot**, 1997, Eléments d'analyse du discours, Paris, Nathan.
- Sperber et wilson**, 1989, trad., La pertinence, Paris, Editions de Minuit, (Version originale, éditions Blackwell, 1986).